

**Advantage™ II Large Cat / Rabbit**  
**Insert (French)**

<Elanco Logo>

Advantage<sup>MC</sup> II chat/lapin de grande taille

Adulticide/larvicide/ovicide contre les puces

Pour chats de 8 semaines et plus pesant plus de 4 kg  
Pour lapins domestiques de 4 mois et plus pesant plus de 4 kg

Traitement topique mensuel contre les puces

Liquide

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE FEUILLET D'EMBALLAGE AVANT L'EMPLOI

POUR USAGE SUR LES CHATS ET LES LAPINS DOMESTIQUES SEULEMENT

Ne pas traiter d'autres animaux avec ce produit

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



POISON

AVERTISSEMENT IRRITANT POUR LES YEUX

USAGE DOMESTIQUE

PRINCIPES ACTIFS : imidaclopride à 9,1 % et pyriproxifène à 0,46 %

N° D'HOM. 27586 L. P. A.

Contient un à six tubes de 0,8 mL

Elanco Canada Limited  
1919 Minnesota Court, Suite 401  
Mississauga, Ontario L5N 0C9  
1-800-265-5475

42 Advantage II chat/lapin de grande taille tue, en deçà d'une journée du traitement, de 98  
43 à 100 % des puces ayant infesté les chats et les lapins domestiques. Une protection  
44 contre une réinfestation de puces peut durer jusqu'à quatre semaines sur les chats et  
45 jusqu'à huit jours sur les lapins domestiques.

46 Un traitement mensuel est nécessaire si l'animal est continuellement réinfesté ou si une  
47 action préventive contre les puces est désirée. Les puces, les œufs et les larves sont  
48 tués après contact avec les débris cutanés d'un animal traité avec Advantage II  
49 chat/lapin de grande taille. Advantage II chat/lapin de grande taille offre une protection  
50 contre les puces à de multiples stades de vie en interrompant efficacement tous les  
51 stades de vie des puces afin de décimer rapidement et pendant longtemps les  
52 populations d'insectes.

53 Ne pas faire de shampooing ou immerger l'animal dans l'eau immédiatement après le  
54 traitement. L'animal peut recevoir un shampooing, être immergé dans l'eau ou être  
55 exposé à la pluie trois jours après le traitement. Advantage II chat/lapin de grande taille  
56 conserve ses propriétés ovicides et larvicides jusqu'à quatre semaines sur les chats et  
57 jusqu'à huit jours sur les lapins domestiques après un shampooing, une baignade ou  
58 une exposition à la pluie. L'effet adulticide peut être réduit par de multiples  
59 shampooings, immersions dans l'eau ou expositions à la pluie. Une application  
60 supplémentaire sur les chats pourrait s'avérer nécessaire à la suite de telles activités.

61 Ne pas appliquer de nouveau avant quatre semaines sur les lapins domestiques.  
62 L'activité alimentaire répétitive des puces infestant les animaux de compagnie peut  
63 provoquer chez ces derniers un trouble d'hypersensibilité de l'épiderme : la dermatite  
64 allergique aux piqûres de puces (DAPP). Le traitement avec Advantage II chat/lapin de  
65 grande taille tue rapidement les puces et diminue l'incidence de cette dermatite.

66 Pour une élimination efficace des puces, le traitement de l'animal devrait être  
67 accompagné du nettoyage de tous les endroits fréquentés par celui-ci. Passer  
68 l'aspirateur sur les planchers, les tapis et les meubles (jeter le sac après usage) et laver  
69 les endroits où l'animal se couche et vit ou qu'il fréquente. Si le problème persiste, il  
70 sera peut-être nécessaire d'effectuer un traitement insecticide des lieux. Consulter le  
71 vétérinaire si l'infestation persiste.

72

73 MISES EN GARDE :

74

75 **ÊTRES HUMAINS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Nocif si ingéré.  
76 Cause de l'irritation oculaire. **NE PAS** mettre dans les yeux. Éviter tout contact avec la  
77 peau et les vêtements. Porter des gants de caoutchouc au moment de l'application du  
78 produit. Après la manipulation ou l'application du produit, se laver les mains (et toute  
79 autre partie du corps qui est entrée en contact avec le produit) avec de l'eau et du  
80 savon. Éviter tout contact avec l'animal tant que le produit n'est pas sec.

81

82 **ANIMAUX DE COMPAGNIE :** Ne pas utiliser sur des chats âgés de moins de 8  
83 semaines ou des lapins âgés de moins de 4 mois. Faire attention à ne pas exposer les  
84 autres animaux qui peuvent se trouver à proximité de l'animal traité. L'utilisation de  
85 TOUT pesticide pour animaux de compagnie peut produire une sensibilité. Les animaux  
86 plus petits sont plus susceptibles de subir des effets indésirables. Surveiller de près. Si  
87 les signes persistent ou s'aggravent, consulter immédiatement un médecin vétérinaire.

Effets secondaires : Surveillez votre animal après le traitement. Les effets secondaires peuvent inclure : une irritation cutanée qui se manifeste par des démangeaisons ou une perte de poils là où le produit a été appliqué, ou encore des changements comportementaux comme de l'agitation ou de la léthargie. Des effets gastro intestinaux tels qu'une salivation excessive, des vomissements ou une perte d'appétit sont également possibles. Si vous observez l'un ou l'autre de ces effets secondaires, consultez votre vétérinaire ou communiquez avec Elanco en composant le 1-800-265-5475.

89

90 PREMIERS SOINS :

91

92 ÊTRES HUMAINS :

93 En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et  
94 lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles  
95 cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre  
96 antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

97 En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour  
98 obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la  
99 personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'en avoir reçu  
100 le conseil par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à  
101 une personne inconsciente.

102 En cas de contact avec la peau OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements  
103 contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.  
104 Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

105

106 ANIMAUX DE COMPAGNIE : Si des signes de sensibilité apparaissent, baigner  
107 l'animal en ajoutant à l'eau un savon doux, puis le rincer avec beaucoup d'eau. Si les  
108 signes de sensibilité persistent, consulter immédiatement un médecin vétérinaire.  
109 Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro  
110 d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale ou vétérinaire.

111

112 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter le patient selon les symptômes.

113

114 ENTREPOSAGE : Entreposer le contenant à la température de la pièce.

115

116 ÉLIMINATION: Envelopper le tube vide et le bouchon dans du papier journal et jeter  
117 avec les ordures ménagères.

118

119 MODE D'EMPLOI :

120 Ce produit contient imidaclopride et pyriproxifène. Ne pas traiter l'animal avec d'autres  
121 produits antiparasitaires comme des shampooings, des poudres ou des colliers qui  
122 contiennent imidaclopride ou pyriproxifène après avoir utilisé Advantage II chat/lapin de  
123 grande taille.

124

125 Ne PAS administrer par voie orale.

126  
127  
128  
129  
130  
131  
132  
133  
134  
135  
136  
137  
138  
139  
140  
141  
142  
143  
144  
145  
146  
147  
148  
149  
150  
151  
152  
153  
154  
155  
156  
157  
158  
159  
160  
161  
162  
163  
164  
165  
166  
167  
168  
169  
170

Ce produit se présente sous forme d'un tube applicateur à dose unique. Cet emballage contient une à six doses mensuelles de 0,8 mL. N'appliquer qu'une seule dose de 0,8 mL à la fois. Traiter le chat ou le lapin domestique une fois par mois selon la façon décrite ci-dessous. Ne pas utiliser sur d'autres animaux.

#### Chats

Utiliser seulement sur les chats âgés de 8 semaines et plus, pesant plus de 4 kg. Ne pas utiliser chez les chats âgés de moins de 8 semaines. Répéter toutes les quatre semaines pour un contrôle antiparasitaire continu si l'animal est continuellement réinfesté.

#### Lapins domestiques

Utiliser seulement sur les lapins domestiques âgés de 4 mois et plus, pesant plus de 4 kg. Ne pas utiliser chez les lapins domestiques âgés de moins de 4 mois. Répéter toutes les quatre semaines pour un contrôle antiparasitaire continu si l'animal est continuellement réinfesté. Ne pas faire un nouveau traitement avant quatre semaines. Ne pas utiliser sur les lapins destinés à des fins de la consommation humaine.

#### Mode d'emploi :

1. Retirer un applicateur de l'emballage.
2. Tenir le tube en position verticale avec l'ouverture vers le haut. Retirer le bouchon du tube.
3. Retourner le bouchon et le placer en position inversée au bout du tube.
4. Tourner le bouchon afin de briser le sceau du tube, puis retirer le bouchon du tube.
5. Écarter le pelage dans la région du cou, à la base du crâne, jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer la pointe du tube sur la peau et presser le tube de façon à le vider complètement et directement sur la peau exposée. Éviter tout contact de ce produit avec les yeux ou la gueule de l'animal. Le produit a un goût amer; par conséquent, si l'animal le lèche immédiatement après le traitement, il est possible qu'il salive durant un court moment. L'application du produit à la base du crâne réduira les risques de léchage. Faire en sorte que les animaux récemment traités ne puissent pas se nettoyer les uns les autres.
6. Jeter le tube vide de la manière décrite à la section ÉLIMINATION.

Consulter un vétérinaire avant d'utiliser chez un animal malade, âgé, en gestation, qui allaite des petits ou reçoit un traitement médical ou pesticide. Un vétérinaire devrait être consulté si l'infestation de l'animal par les puces persiste.

Tenir l'animal éloigné des meubles et des planchers de bois francs jusqu'à ce qu'Advantage II chat/lapin de grande taille soit sec.

Garder le feuillet d'emballage pour référence future.

2022-0231  
2022-01-31

171 Advantage, Elanco et la barre diagonale sont des marques de commerce d'Elanco ou  
172 de ses sociétés affiliées. ©2022 Elanco ou ses sociétés affiliées.  
173

2022-0231  
2022-01-31

174  
175  
176  
177  
178  
179  
180  
181  
182  
183  
184  
185  
186  
187  
188  
189  
190  
191  
192  
193  
194  
195  
  
196  
197  
198  
199  
200  
201  
202  
203  
204  
205  
206  
207  
208  
209  
210  
211  
212

**Advantage™ II Large Cat / Rabbit**  
**Carton (French)**

<Elanco Logo>

Advantage<sup>MC</sup> II chat/lapin de grande taille

Adulticide/larvicide/ovicide contre les puces

Pour chats de 8 semaines et plus pesant plus de 4 kg  
Pour lapins domestiques de 4 mois et plus pesant plus de 4 kg

Traitement topique mensuel contre les puces

Liquide

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE FEUILLET D'EMBALLAGE AVANT L'EMPLOI

POUR USAGE SUR LES CHATS ET LES LAPINS DOMESTIQUES SEULEMENT

Ne pas traiter d'autres animaux avec ce produit

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



POISON

AVERTISSEMENT IRRITANT POUR LES YEUX

USAGE DOMESTIQUE

PRINCIPES ACTIFS : imidaclopride à 9,1 % et pyriproxifène à 0,46 %

N° D'HOM. 27586 L. P. A.

Contient un à six tubes de 0,8 mL

Elanco Canada Limited  
1919 Minnesota Court, Suite 401  
Mississauga, Ontario L5N 0C9  
1-800-265-5475

213 Advantage II chat/lapin de grande taille tue, en deçà d'une journée du traitement, de 98  
214 à 100 % des puces ayant infesté les chats et les lapins domestiques. Une protection  
215 contre une réinfestation de puces peut durer jusqu'à quatre semaines sur les chats et  
216 jusqu'à huit jours sur les lapins domestiques.

217 Un traitement mensuel est nécessaire si l'animal est continuellement réinfesté ou si une  
218 action préventive contre les puces est désirée. Les puces, les œufs et les larves sont  
219 tués après contact avec les débris cutanés d'un animal traité avec Advantage II  
220 chat/lapin de grande taille. Advantage II chat/lapin de grande taille offre une protection  
221 contre les puces à de multiples stades de vie en interrompant efficacement tous les  
222 stades de vie des puces afin de décimer rapidement et pendant longtemps les  
223 populations d'insectes.

224 Ne pas faire de shampooing ou immerger l'animal dans l'eau immédiatement après le  
225 traitement. L'animal peut recevoir un shampooing, être immergé dans l'eau ou être  
226 exposé à la pluie trois jours après le traitement. Advantage II chat/lapin de grande taille  
227 conserve ses propriétés ovicides et larvicides jusqu'à quatre semaines sur les chats et  
228 jusqu'à huit jours sur les lapins domestiques après un shampooing, une baignade ou  
229 une exposition à la pluie. L'effet adulticide peut être réduit par de multiples  
230 shampooings, immersions dans l'eau ou expositions à la pluie. Une application  
231 supplémentaire sur les chats pourrait s'avérer nécessaire à la suite de telles activités.  
232 Ne pas appliquer de nouveau avant quatre semaines sur les lapins domestiques.

233  
234 **MISES EN GARDE :**  
235 **ÊTRES HUMAINS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Nocif si ingéré.  
236 Cause de l'irritation oculaire. **NE PAS** mettre dans les yeux. Éviter tout contact avec la  
237 peau et les vêtements. Porter des gants de caoutchouc au moment de l'application du  
238 produit. Après la manipulation ou l'application du produit, se laver les mains (et toute  
239 autre partie du corps qui est entrée en contact avec le produit) avec de l'eau et du  
240 savon. Éviter tout contact avec l'animal tant que le produit n'est pas sec.

241  
242 **ANIMAUX DE COMPAGNIE :** Ne pas utiliser sur des chats âgés de moins de 8  
243 semaines ou des lapins âgés de moins de 4 mois. Faire attention à ne pas exposer les  
244 autres animaux qui peuvent se trouver à proximité de l'animal traité. L'utilisation de  
245 TOUT pesticide pour animaux de compagnie peut produire une sensibilité. Les animaux  
246 plus petits sont plus susceptibles de subir des effets indésirables. Surveiller de près. Si  
247 les signes persistent ou s'aggravent, consulter immédiatement un médecin vétérinaire.  
248

<p>Effets secondaires : Surveillez votre animal après le traitement. Les effets secondaires peuvent inclure : une irritation cutanée qui se manifeste par des démangeaisons ou une perte de poils là où le produit a été appliqué, ou encore des changements comportementaux comme de l'agitation ou de la léthargie. Des effets gastro intestinaux tels qu'une salivation excessive, des vomissements ou une perte d'appétit sont également possibles. Si vous observez l'un ou l'autre de ces effets secondaires, consultez votre vétérinaire ou communiquez avec Elanco en composant le 1-800-265-5475.</p>
--

249  
250 **PREMIERS SOINS :**

251 **ÊTRES HUMAINS** : En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et  
252 rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant,  
253 retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler  
254 un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.  
255 En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour  
256 obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la  
257 personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'en avoir reçu  
258 le conseil par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à  
259 une personne inconsciente.  
260 En cas de contact avec la peau **OU LES VÊTEMENTS**, enlever tous les vêtements  
261 contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.  
262 Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.  
263 **ANIMAUX DE COMPAGNIE** : Si des signes de sensibilité apparaissent, baigner  
264 l'animal en ajoutant à l'eau un savon doux, puis le rincer avec beaucoup d'eau. Si les  
265 signes de sensibilité persistent, consulter immédiatement un médecin vétérinaire.  
266 Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro  
267 d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale ou vétérinaire.  
268  
269 **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** : Traiter le patient selon les symptômes.  
270  
271 **ENTREPOSAGE** : Entreposer le contenant à la température de la pièce.  
272  
273 **ÉLIMINATION**: Envelopper le tube vide et le bouchon dans du papier journal et jeter  
274 avec les ordures ménagères.  
275



2022-0231  
2022-01-31

276  
277  
278  
279  
280  
281  
282  
283  
  
284  
285  
286  
287  
288  
289  
290  
291  
292  
293  
294  
295  
296  
297  
298  
299  
300  
301

**Advantage™ II Large Cat / Rabbit**  
**Tube (French)**

<Elanco Logo>

Advantage<sup>MC</sup> II chat/lapin de grande taille

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE FEUILLET D'EMBALLAGE AVANT L'EMPLOI



POISON

AVERTISSEMENT IRRITANT POUR LES YEUX

USAGE DOMESTIQUE

USAGE EXTERNE SEULEMENT

PRINCIPES ACTIFS : imidaclopride à 9,1 % et pyriproxifène à 0,46 %

N° D'HOM. 27586 L. P. A.

Elanco Canada Limited  
Mississauga, Ontario L5N 0C9

0,8 mL